

## **Adani : TotalEnergies publie sa réponse complète au journal Le Monde**

Contrairement à l'affirmation du journal Le Monde selon laquelle notre Compagnie aurait refusé de répondre à de prétendues accusations, nous publions les réponses exhaustives que nous avons faites au Monde dans le cadre de la préparation de son article sur le groupe Adani.

**1) La réglementation boursière indienne exige que le capital flottant d'une entreprise cotée soit d'au moins 25%. D'après le fonds spéculatif Hindenburg Research, cette règle n'était manifestement pas respectée dans le cas d'Adani Gas puisque, lorsque TotalEnergies a voulu acquérir 277 millions d'actions d'Adani Gas en 2019 via une offre publique, elle n'a pu en acquérir que 559 actions. Ce qui laissait penser, à l'époque, que le capital n'était pas flottant et qu'il était en réalité contrôlé par des filiales d'Adani déguisées, enregistrées à l'île Maurice. Est ce qu'il ne vous a pas paru anormal que l'offre n'ait pas été souscrite ? Pourquoi ne pas avoir alerté les autorités boursières ?**

L'acquisition de sa participation de 37,4 % dans Adani Gas Limited (devenue Adani Total Gas Limited) a été faite conformément aux règles boursières indiennes, notamment en matière de fixation du prix, au travers d'une offre primaire puis d'une offre secondaire. À la suite des discussions avec Adani, une offre publique d'achat a été lancée à un cours similaire à celui agréé avec Adani et qui se trouvait être 10% inférieur à celui du marché. Il n'est donc pas étonnant que l'offre publique ait été peu souscrite. Il convient d'ailleurs de noter que lors d'une offre publique d'achat d'une entreprise sur une partie des actions d'une autre, il est fréquent que les porteurs du capital flottant conservent leurs titres car ils pensent que ces derniers vont prendre de la valeur du fait de l'offre publique et de l'entrée d'un nouvel investisseur industriel de poids.

**2) Fin 2022, le cours boursier d'Adani Total Gas avait été multiplié par 20 depuis l'entrée au capital de TotalEnergies, une hausse exceptionnelle, voire anormale, au regard des performances du secteur sur la même période, particulièrement celui des "utilities". Comment expliquez-vous cette hausse ? N'avez-vous-jamais soupçonné une manipulation des cours ?**

L'investissement de TotalEnergies dans Adani Gas visait à développer nos ventes de GNL en Inde et non à faire une plus-value boursière. L'évolution du cours de bourse n'a donc jamais été un sujet pour TotalEnergies et n'a d'ailleurs pas eu d'incidence sur la stratégie ou les performances financières d'Adani Gas, cette compagnie n'ayant pas procédé à des augmentations de capital. Pour autant, il convient de noter, premièrement, que la valorisation des entreprises indiennes du secteur de l'énergie répond à une logique propre, liée à leur potentiel de croissance et au caractère limité des opportunités d'investissement dans le secteur de l'énergie en Inde. Elle est donc difficilement comparable à celui du secteur mondial des utilities. Deuxièmement, les autorités boursières indiennes n'ont soulevé aucune irrégularité qui aurait pu nous alerter.

**3) Le fonds spéculatif Hindenburg Research vous accuse, au mieux d'avoir fermé les yeux sur ces irrégularités, au pire d'en être complice. Que leur répondez-vous ?**

Aucune accusation n'est portée contre TotalEnergies par le rapport du fonds spéculatif Hindenburg Research et nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer ce qui vous permet d'affirmer cela. Tel que nous l'avons rappelé en réponse à la première question, l'acquisition de notre participation de 37,4 % dans Adani Gas Limited a été réalisée en conformité aux règles boursières indiennes. Depuis cette acquisition, TotalEnergies n'est pas intervenue sur le marché du titre Adani Total Gas Limited.

**4) Pourquoi avoir choisi d'investir dans Adani alors qu'en 2019, l'année où vous décidez d'investir dans Adani Gas, de nombreux spécialistes, relayés par de nombreux articles de presse, mettent en garde contre la quasi-faillite du groupe et ses montages opaques dans des paradis fiscaux ?**

TotalEnergies n'a pas investi dans le groupe Adani mais dans trois filiales spécifiques dont Adani Gas et Adani Green cotées en bourse qui correspondaient à la stratégie de TotalEnergies de se développer dans le gaz et les renouvelables, deux énergies en forte croissance en Inde compte tenu de la volonté du pays de diversifier son mix énergétique dans le cadre de sa transition énergétique et de sa politique de limitation de ses émissions de CO2. Ces deux sociétés sont assises sur des actifs tangibles et solides générant des cashflows stables et en croissance, et elles sont capables de faire face à leurs engagements financiers. Ce sont par ailleurs des structures qui n'ont aucunement recours à des paradis fiscaux pour la réalisation de leur activité.

Enfin, il convient de rappeler que les investissements réalisés par TotalEnergies dans les entités d'Adani ont été effectués dans le plus strict respect des lois applicables, notamment indiennes, et des processus de gouvernance interne de la Compagnie. Les due diligences menées à l'occasion de ces investissements par TotalEnergies, jugées satisfaisantes, étaient conformes aux meilleures pratiques et tous les documents pertinents dans le domaine public ont été dûment examinés, notamment les documents détaillés communiqués aux autorités réglementaires, conformément aux lois applicables.

**5) Avez-vous subi une quelconque pression politique pour investir dans le groupe Adani plutôt qu'une autre entreprise indienne ? Avez-vous eu des négociations avec d'autres avant de choisir Adani ?**

Non, TotalEnergies n'a subi aucune pression d'aucune sorte. En 2017-2018, TotalEnergies a passé en revue plusieurs partenariats publics et privés possibles en Inde, considérant l'immense potentiel du marché de l'énergie de ce pays. En 2018, TotalEnergies a choisi de construire ce partenariat industriel avec le groupe Adani compte tenu de ces compétences, de sa volonté de croissance dans le domaine du gaz et des énergies renouvelables, et de son intérêt à conclure un partenariat avec une Compagnie internationale comme la nôtre.

**6) Est-ce que les activités du groupe Adani, notamment en Australie où l'exploitation d'une mine de charbon menace la grande barrière de corail, sont compatibles avec les engagements de TotalEnergies en matière d'environnement ?**

TotalEnergies n'a noué aucun partenariat avec Adani dans le domaine du charbon, énergie dont TotalEnergies est définitivement sortie depuis 2015. Le partenariat de TotalEnergies avec Adani est limité au gaz, aux renouvelables et à l'Inde. Ce partenariat a permis d'accélérer les investissements dans les renouvelables et la distribution de gaz dans un pays, l'Inde, encore très largement dépendant du charbon. Ce partenariat s'inscrit donc parfaitement dans notre stratégie de soutenir nos partenaires dans leur transition énergétique et dans la décarbonation de leur mix énergétique.

**7) A combien évaluez-vous la dévaluation de vos participations dans le groupe Adani depuis la publication du rapport du fonds spéculatif Hindenburg Research ?**

L'investissement de TotalEnergies dans nos participations est limité à 3,1 milliards de dollars au 31 décembre 2022, soit 2,4 % des capitaux employés de la Compagnie. Ces sociétés étant mises en équivalence dans les comptes de la Compagnie, la Compagnie n'a procédé à aucune réévaluation dans ses comptes de ses participations dans les sociétés cotées ATGL et AGEL en lien avec l'augmentation

23 mars 2023

de la valeur de ses actions. Pour autant, la valeur de ces participations serait, au cours actuel, de 5,1 milliards de dollars, ce qui représente encore une plus-value significative.

**8) Les 5,3 GW de vos capacités d'ENR installées à fin 2022 pour l'Inde correspondent-elles à 20 % des capacités brutes d'Adani Green (filiale d'Adani dont TotalEnergies détient 20 % des parts) ?**

Les capacités renouvelables de TotalEnergies en Inde agrègent également les projets que l'entreprise Total Eren (dont TotalEnergies détient 30 %) y développe en partenariat avec EDF.

**9) A la fin 2022, l'Inde représentait 1 GW de capacités brutes d'ENR en construction de TotalEnergies. Ces capacités en Inde sont-elles toutes liées au groupe Adani, et si oui, les difficultés actuelles du groupe Adani remettent-elles en cause ces constructions ?**

Idem. Du reste, les projets renouvelables en production et en développement d'Adani Green en Inde sont très concrets : ils produisent de l'énergie et génèrent des revenus. Il n'y a donc aucune raison de vouloir arrêter les actifs en production ou les chantiers en cours. Notre investissement en Inde est industriel, pas financier.

**10) A la fin 2022, l'Inde représentait 4,5 GW de capacités brutes d'ENR en développement de TotalEnergies. Ces capacités en Inde sont-elles toutes liées au groupe Adani, et si oui, les difficultés actuelles du groupe Adani remettent-elles en cause ces développements ?**

Les capacités renouvelables de TotalEnergies en Inde agrègent également les projets que l'entreprise Total Eren (dont TotalEnergies détient 30 %) y développe en partenariat avec EDF. Il est trop tôt pour dire si le rythme de croissance de Adani Green devra être adapté.

**11) Pourquoi avoir suspendu votre participation au projet d'Adani lié à l'hydrogène, et avez-vous chiffré le coût d'une éventuelle annulation ? Quelles conditions avez-vous fixées pour vous retirer ou non de ce projet ?**

L'annonce de la volonté de TotalEnergies d'acquiescer une participation de 25 % dans Adani New Industries Limited (ANIL) a été faite en juin 2022. Cet accord n'était pas encore finalisé et TotalEnergies a annoncé le 8 février 2023 le mettre en pause le temps que l'évaluation indépendante commandée par Adani Group et l'enquête du gouvernement indien rendent leurs conclusions. Il s'agit d'une décision logique de prudence, sachant que TotalEnergies n'avait engagé, sur ce projet, que des dépenses d'études très limitées à ce stade.

**12) Pourquoi, pour les ENR, évoquez-vous les "capacités brutes" plutôt que les capacités nettes, sur la base de quels critères considérez-vous un projet en "développement" et en "construction" ?**

De façon générale, nous communiquons en capacité brute et en production nette, comme cela est la pratique dans le secteur de l'énergie.

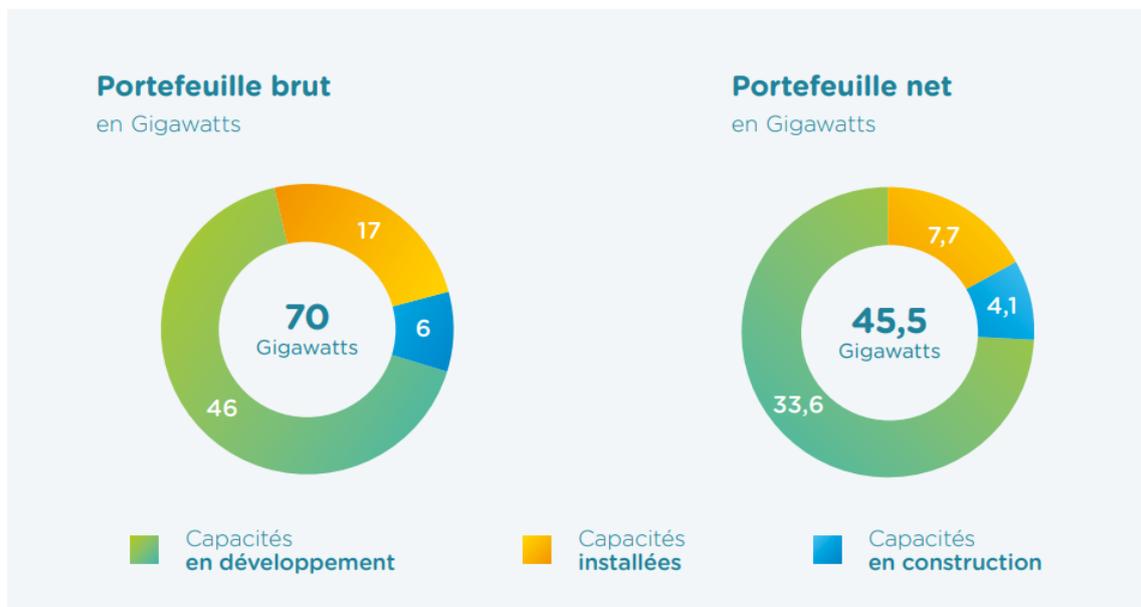
Cela étant, nous publions également le portefeuille net renouvelable de la Compagnie tous pays confondus, dont la capacité est de 45,5 GW (voir ci-dessous) et, dans le cas d'Adani Green, nous ne comptabilisons que 20 % des capacités brutes de la société. Le brut est donc égal au net.

TotalEnergies catégorise ses projets renouvelables selon leur maturité en trois catégories :

- **Capacités installées** : c'est le stade le plus avancé. Les projets sont mis en service et opérationnels.

- **Capacités en construction** : c'est le stade intermédiaire. Les projets sont en cours de construction mais ne produisent pas encore d'électricité.
- **Capacités en développement** : les projets sont bien identifiés et font partie du portefeuille de TotalEnergies, mais ils ne sont pas encore entrés en construction. Il peut par exemple rester des étapes d'études ou certains permis à obtenir.

## Portefeuille renouvelables TotalEnergies fin 2022



### 13) Est-ce que les découvertes récentes autour du groupe Adani remettent en cause votre stratégie en Inde dans les secteurs du gaz (notamment le GNL) et de la distribution (stations-service) ?

L'Inde a d'importants besoins en énergie fiable, abordable et bas carbone et reste donc un marché plein d'opportunités. En particulier, l'Inde est un marché porteur pour le GNL et le terminal de Dhamra va bien être mis en fonctionnement dans les prochains mois. Nous n'avons pas d'ambition dans le secteur des stations-services en Inde.